

# Atelier CRERCO 15 mai 2018

## Stratégie ERC Occitanie



# Rappel des grandes étapes de l'étude

**Démarche  
concertée et de  
co-construction**

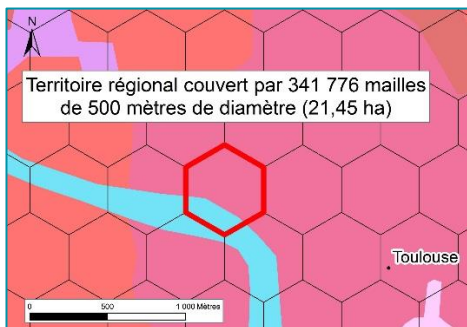
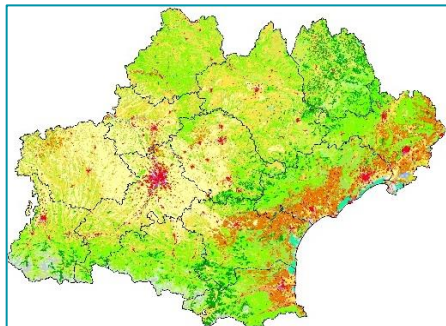


- **Phase 1 : Diagnostic régional**
  - Définition des critères d'analyse du territoire régional
  - Élaboration d'une base de données géomatique régionale
  - Synthèse de l'analyse multicritères
- **Phase 2 : Définition des besoins de compensation**
  - Consultation des acteurs (aménageurs, collectivités, services de l'état)
  - Prospective 2040 et scénarios de compensation
  - Approche par zooms (6 zooms)
- **Phase 3 : Etude de marché et stratégie**
  - Analyse de l'offre de compensation
  - Consultation des acteurs (opérateurs de compensation)
  - Feuille de route et proposition de solutions opérationnelles (sites pilotes)

# Présentation des résultats de la phase 1

- Effort et mobilisation importante pour la phase de récupération des données à l'échelle régionale
  - ▶ consultations des différents acteurs/partenaires
- Travail d'adaptation méthodologique mené pour remplir les objectifs fixés lors de cette phase 1
- Premier bilan: un besoin de travailler sur la disponibilité et la qualification des données à l'échelle de l'Occitanie
  - ▶ plusieurs travaux en cours qui permettront d'améliorer la situation et d'approfondir ce premier diagnostic (SRB, SRADDET)

## Analyse régionale



Pour chaque maille : évaluation territoriale ERC à partir d'indicateurs unitaires puis combinés

## Étape 1 : Cinq critères d'analyse du territoire

### Pressions liées à l'urbanisation

Évolution de la consommation de l'espace par l'urbanisation entre 2003 et 2015

### Enjeux liés à la biodiversité

Hiérarchisation des enjeux à partir de l'occupation du sol et des périmètres reconnus (SRCE, ZH, ZNIEFF).

### Accès au foncier agricole

Hiérarchisation des contraintes en fonction du contexte local : concurrence d'usages, tendances du marché et dynamisme de l'activité agricole

### Les aires protégées

Niveau de protection existant des milieux naturels qui influe sur l'accès au foncier et sur un niveau d'additionnalité.

### Les risques liés aux inondations ou aux submersions marines

Secteurs à risque liés : zones d'opportunités pour la compensation.

## Étape 2 : 3 Indicateurs de synthèse

3 scénarios d'évolution des surfaces urbanisées en 2040

### Indicateur de sensibilité

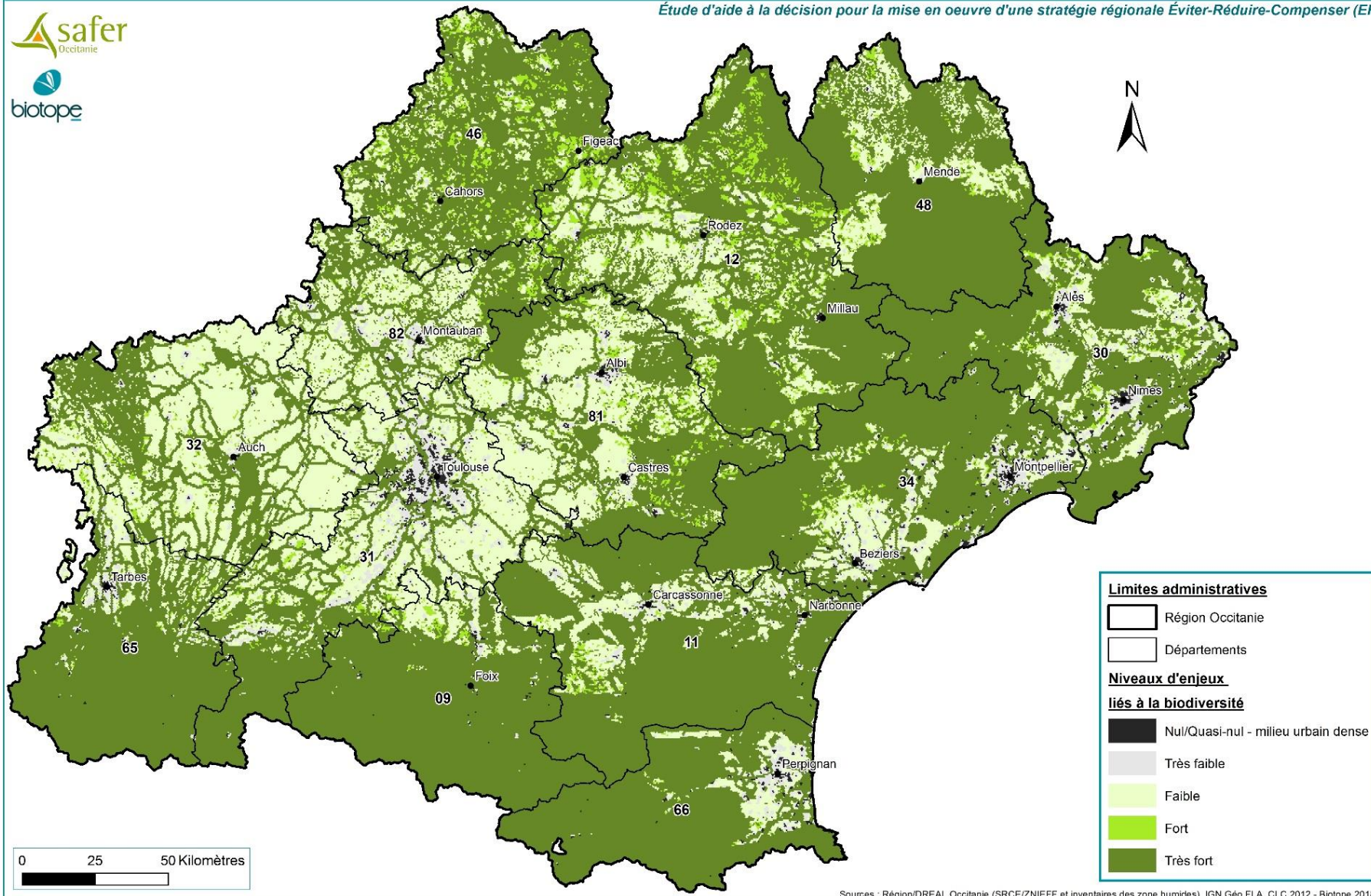
→ Localiser les zones de friction Enjeux/Pressions  
→ Estimer les besoins de compensation

### Indicateur pour le choix d'implantation des projets

→ Alerter les acteurs sur l'importance de la justification socio-économique des projets dans les secteurs à enjeux  
→ Identifier les secteurs géographiques les plus favorables à l'aménagement OU à des mesures de restauration

### Indicateur pour la mise en œuvre de la compensation

→ localiser les secteurs où les conditions sont les plus favorables à la mise en œuvre de la compensation (en matière d'acceptabilité et additionnalité)

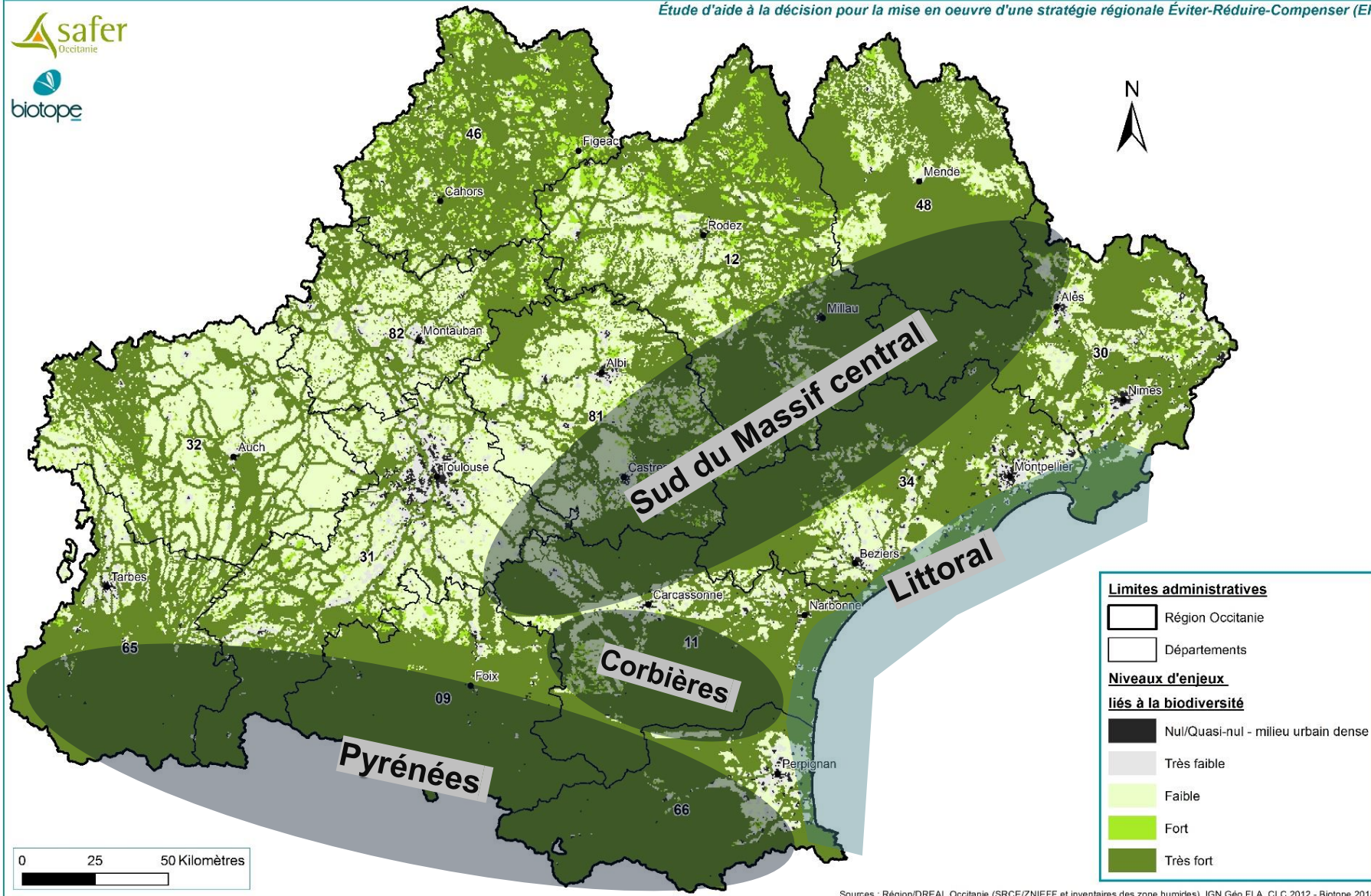


Sources : Région/DREAL Occitanie (SRCE/ZNIEFF et inventaires des zone humides), IGN Géo FLA, CLC 2012 - Biotope 2018

## Une hiérarchisation des enjeux réalisée à partir des données issues :

- Des SRCE des deux ex-régions;
- Des zonages d'inventaire et réglementaires;
- De 49 inventaires ZH
- Des données d'occupation du sol (2012) pour l'inter-zonages

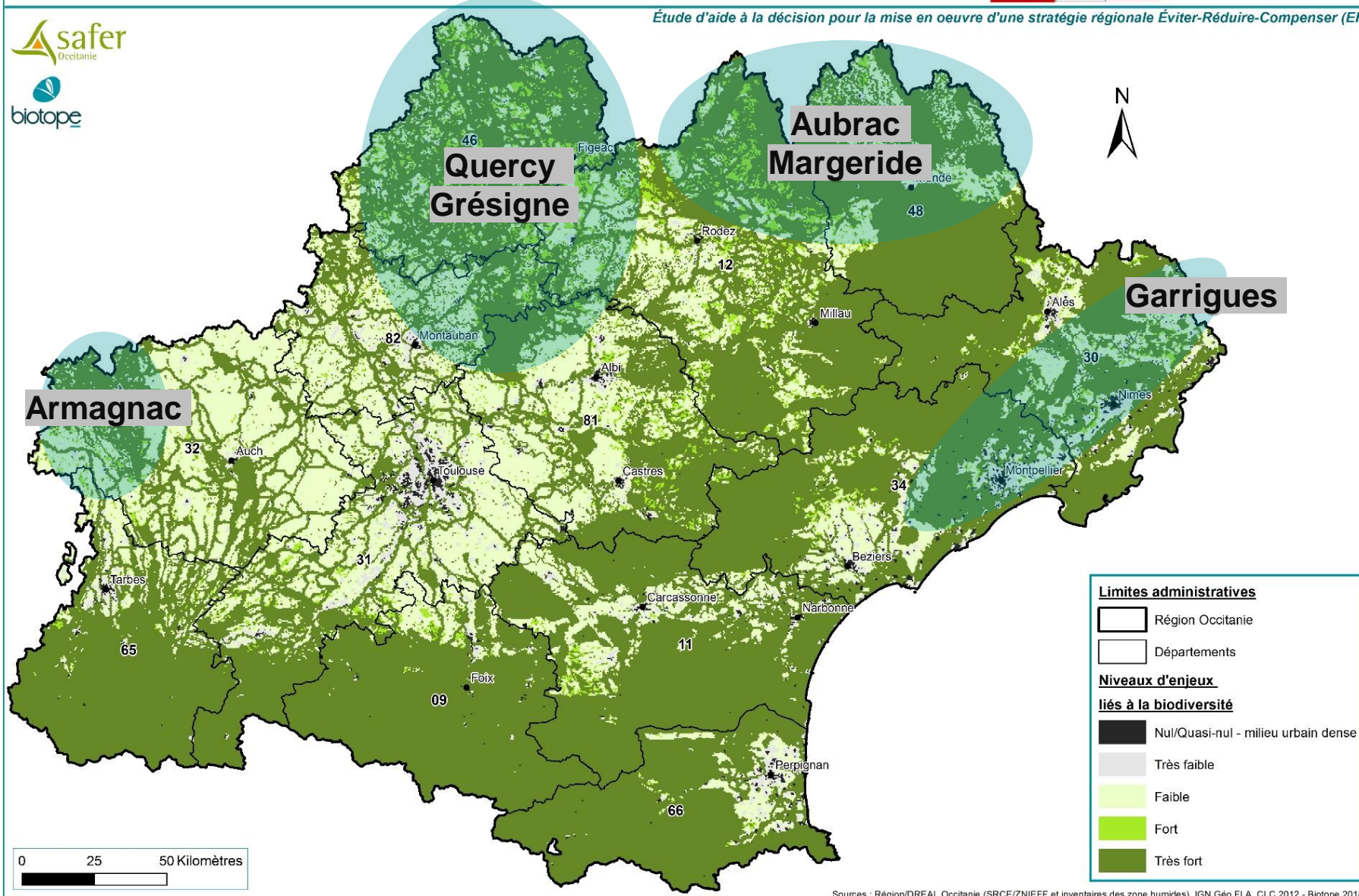
**Enjeux très forts = 70 % du territoire régional**



Sources : Région/DREAL Occitanie (SRCE/ZNIEFF et inventaires des zones humides), IGN Géo FLA, CLC 2012 - Biotope 2018

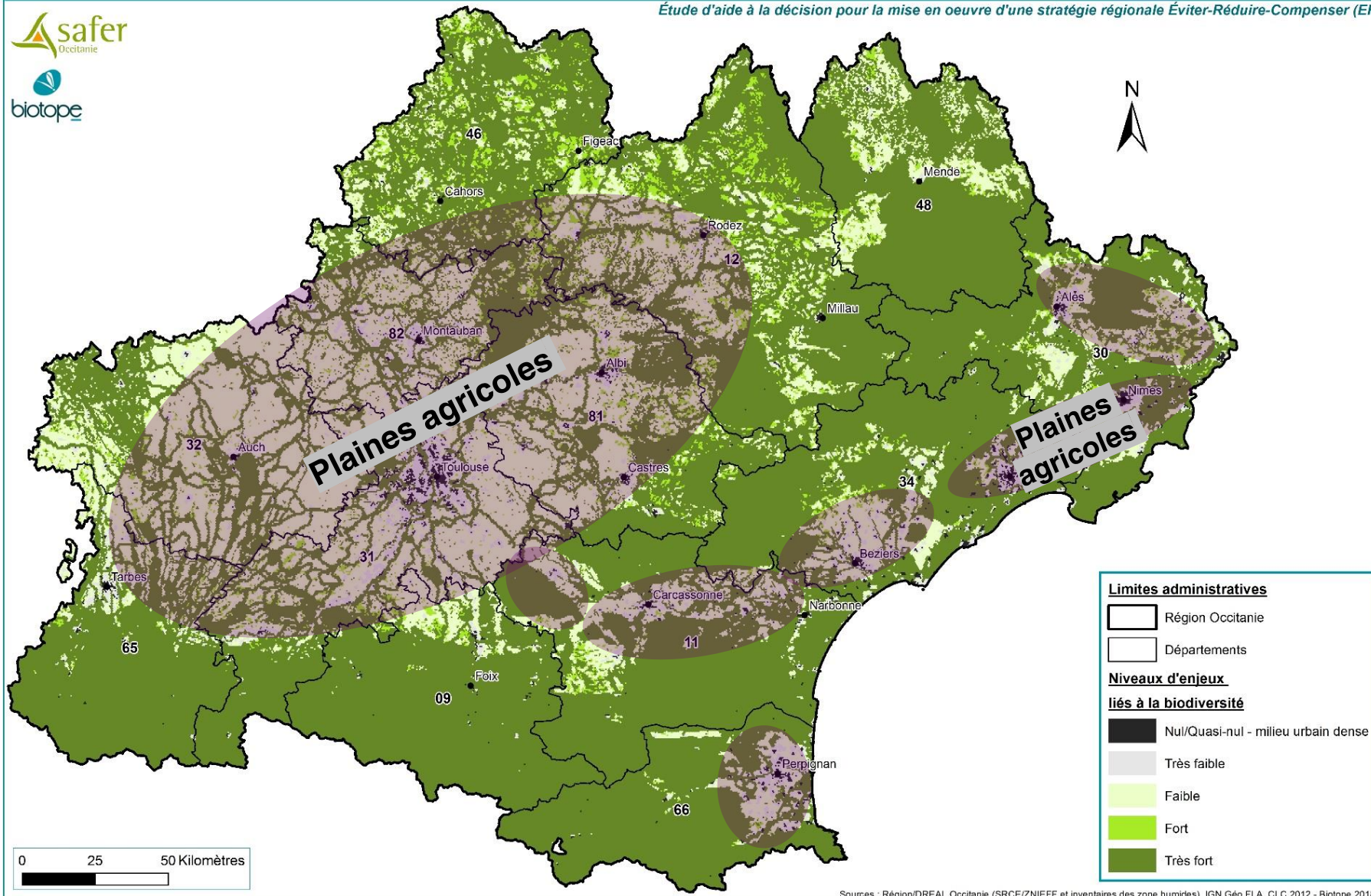
## Des secteurs à très forts / forts enjeux de biodiversité

- Grands réservoirs de biodiversité de la région
- Bonne fonctionnalité écologique
- Sur le littoral



## Des secteurs à enjeux de biodiversité mais plus contrastés:

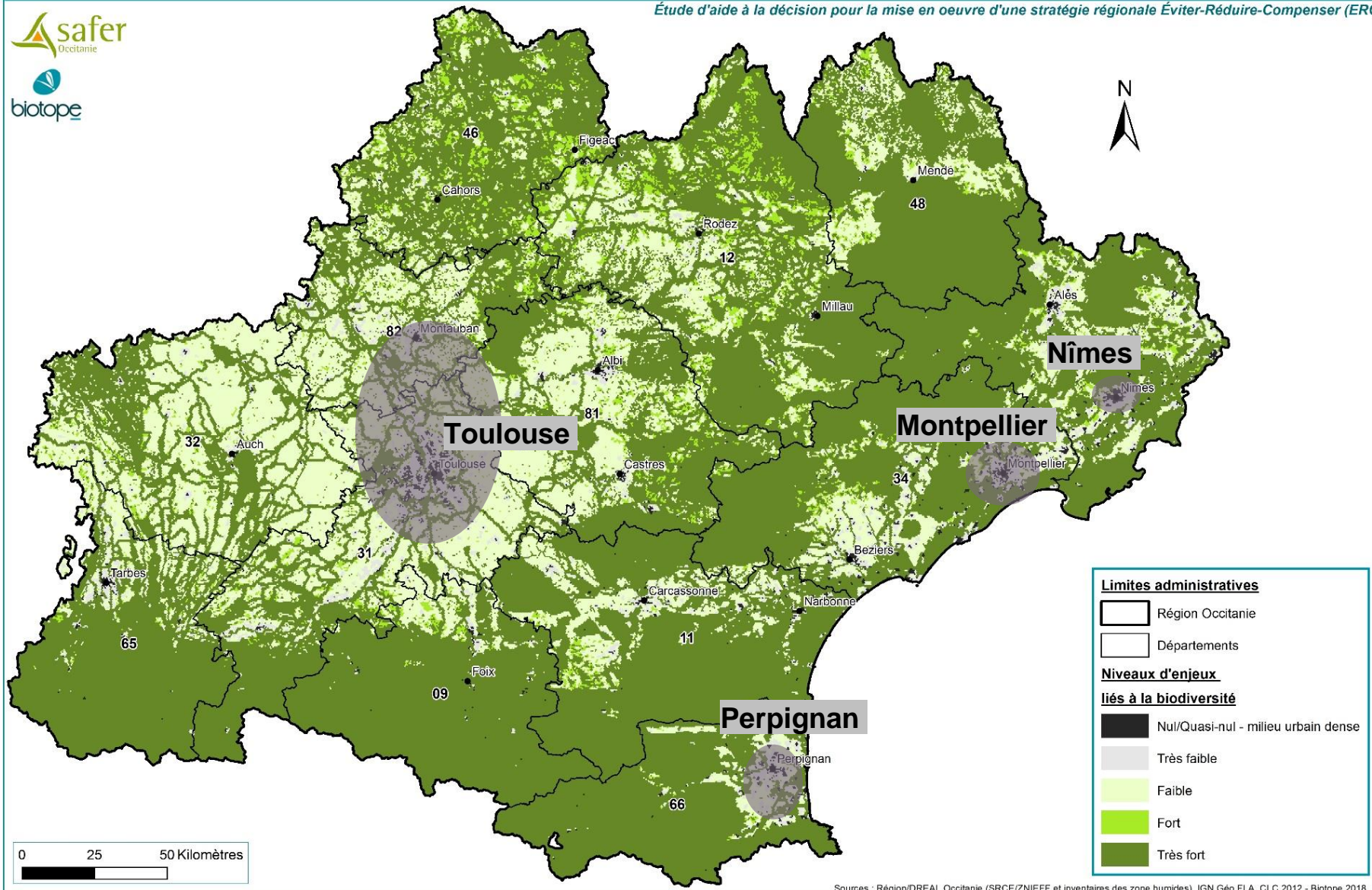
- Fonds de vallons;
- Chevelus hydrographiques denses (ripisylves);
- Système bocagers;



## Des secteurs à moindre enjeu de biodiversité:

- Les plaines agricoles et grandes vallées reliant les aires urbaines
- Avec une matrice écopaysagère de moindre intérêt
- Des corridors écologiques plus ou moins fonctionnels
- Des fonds de vallons et réseaux hydrographiques (ripisylves)
- **MAIS des enjeux ponctuels forts (ZH) !**





Sources : Région/DREAL Occitanie (SRCE/ZNIEFF et inventaires des zones humides), IGN Géo FLA, CLC 2012 - Biotope 2018

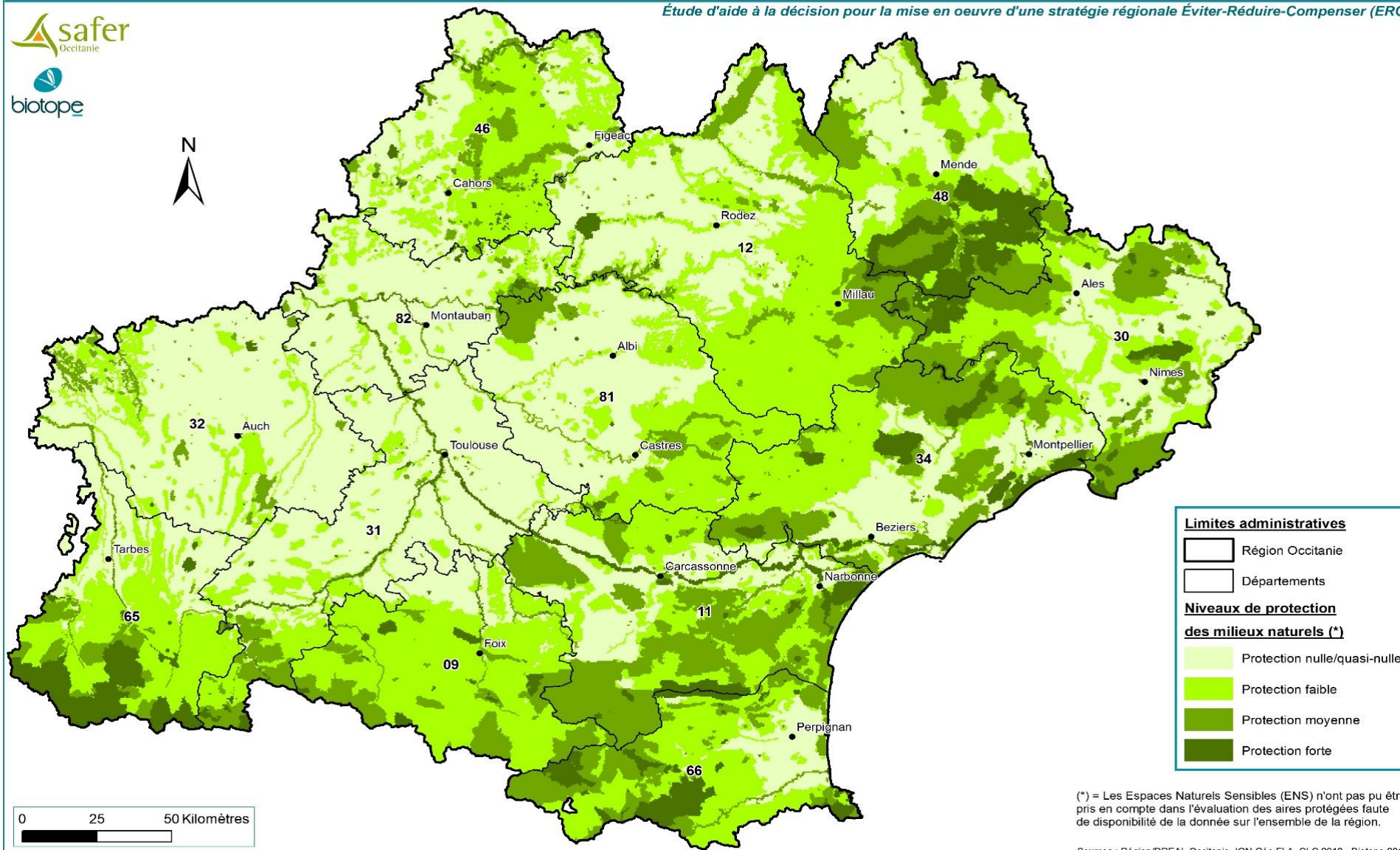
**Des secteurs à enjeux faibles pour la biodiversité**

- Grandes aires urbaines et leur périphérie

# Niveaux de protection des espaces naturels



Étude d'aide à la décision pour la mise en oeuvre d'une stratégie régionale Éviter-Réduire-Compenser (ERC)



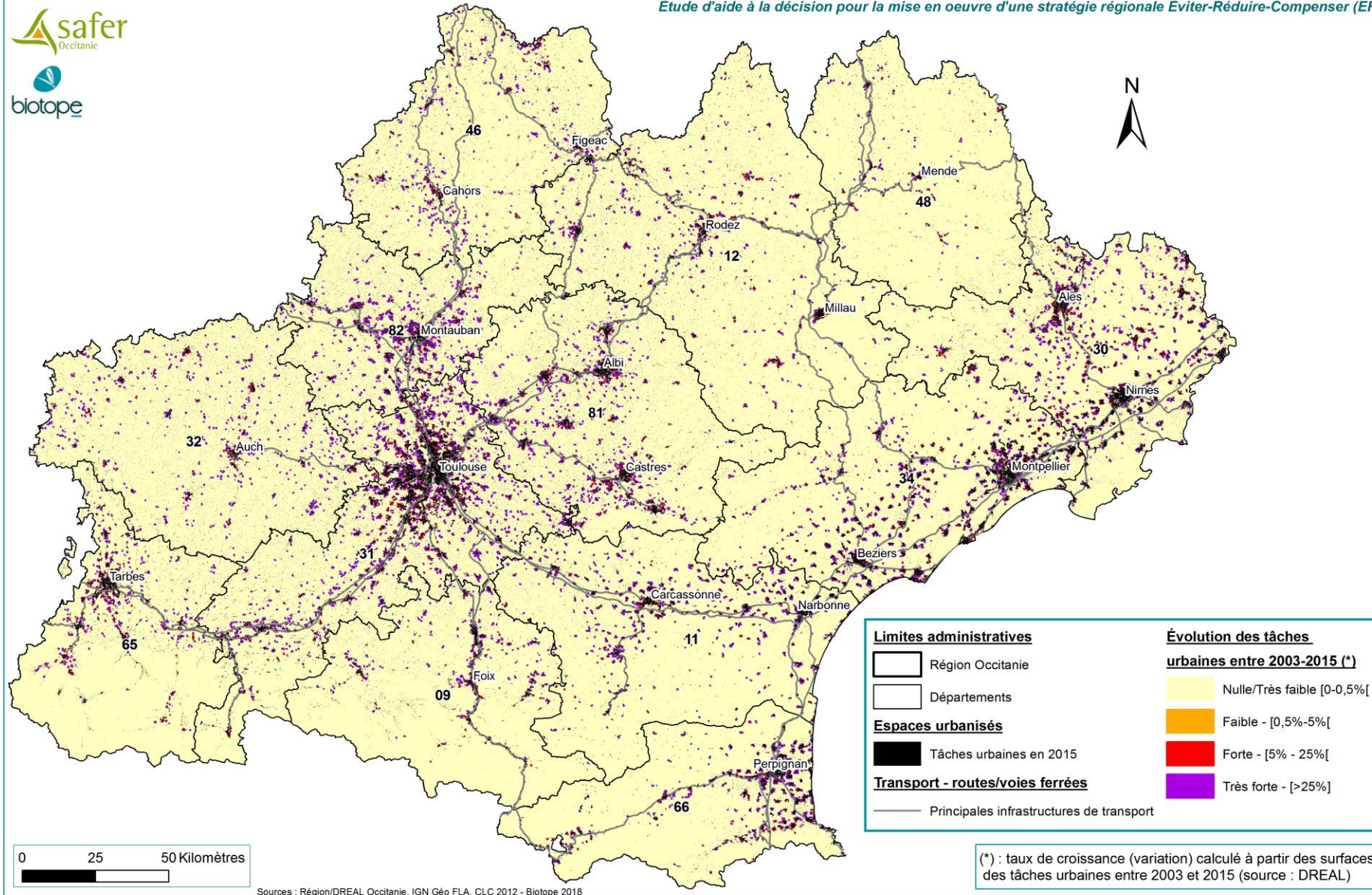
De forts enjeux de biodiversité donc grande responsabilité régionale pour la biodiversité

Avec 60 % du territoire sous « protection » ou « gestion »

MAIS < 10 % du territoire sous protection forte (APB, cœur de PN, CEN, RNN, RNR, **ENS**, Sites classés)

# Évolution des espaces urbanisés (pressions) entre 2003-2015

Étude d'aide à la décision pour la mise en oeuvre d'une stratégie régionale Éviter-Réduire-Compenser (ERC)

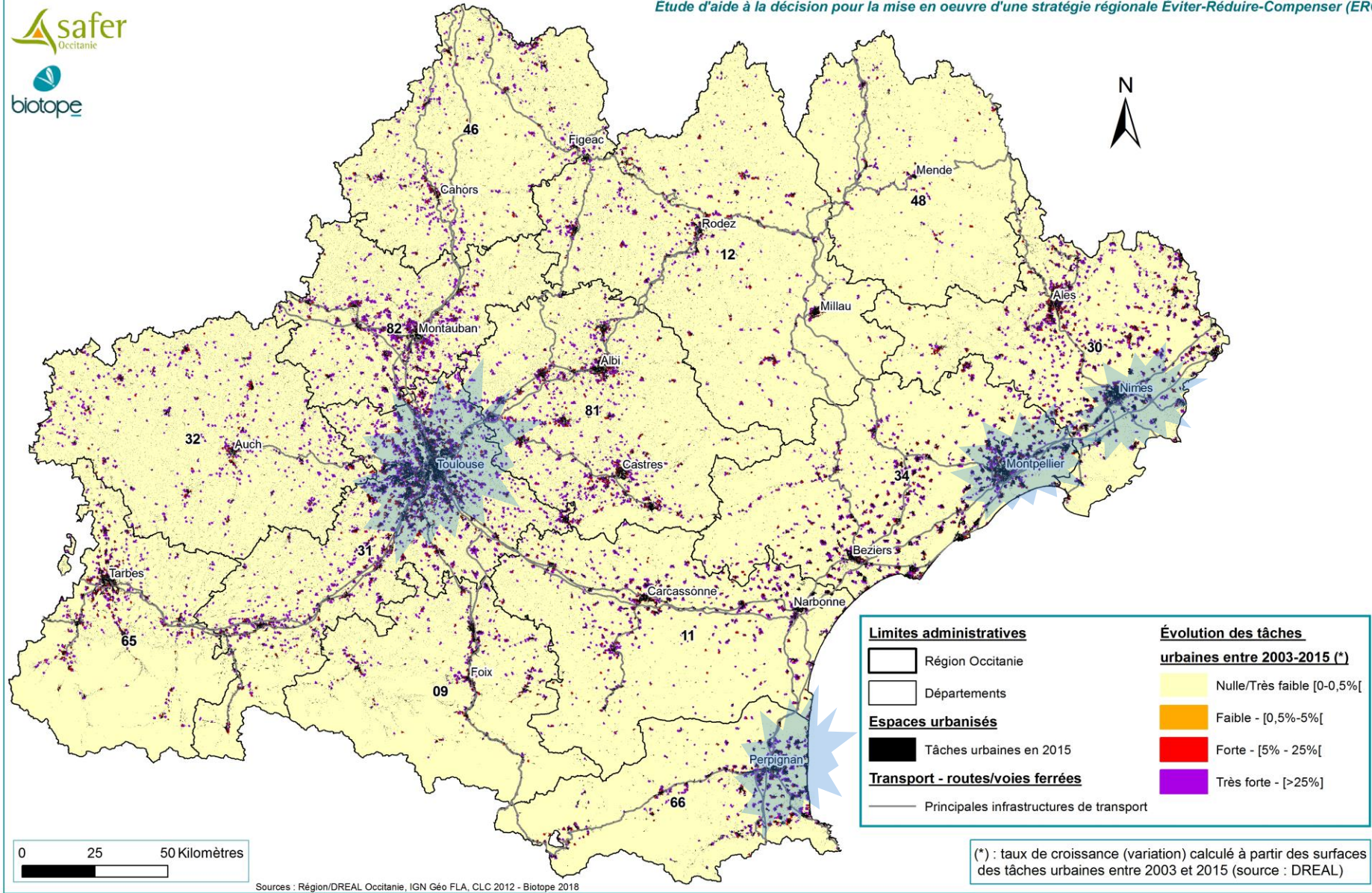


## Vision de l'étalement urbain entre 2003 et 2015

- Résultats issus d'une étude de la DREAL
- Taux de croissant calculé à partir des surfaces de tâches urbaines entre 2003 et 2015

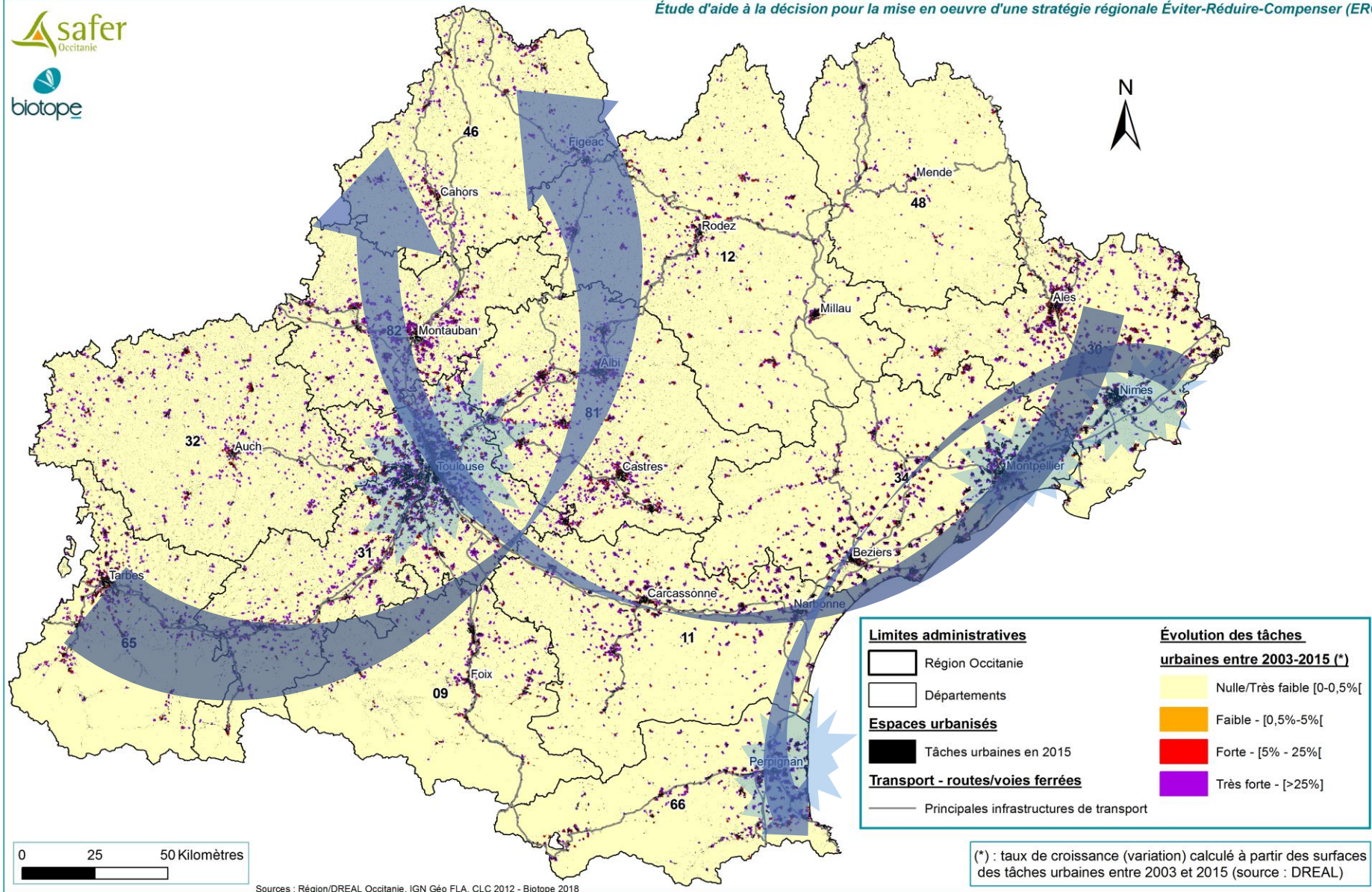
# Évolution des espaces urbanisés (pressions) entre 2003-2015

Étude d'aide à la décision pour la mise en oeuvre d'une stratégie régionale Éviter-Réduire-Compenser (ERC)



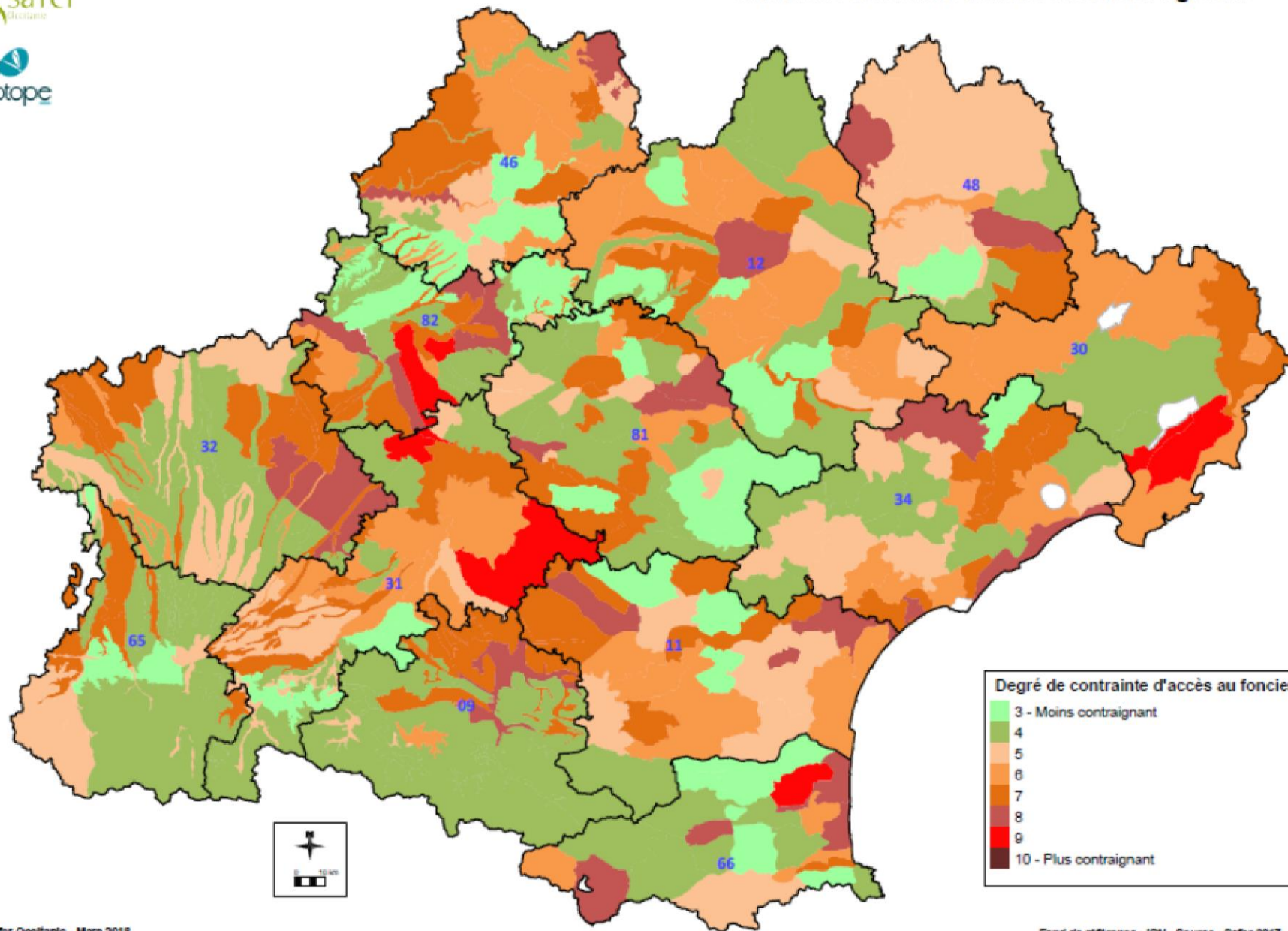
**Une forte consommation d'espaces autour :**

- Des grandes aires urbaines



## Une forte consommation d'espaces :

- Autour des grandes aires urbaines
- Le long des axes structurants : grandes plaines, vallée garonnaise et littoral méditerranéen
- Des pôles urbains intermédiaires sous influence de grandes métropoles



- **Des territoires sous fortes et très fortes contraintes**

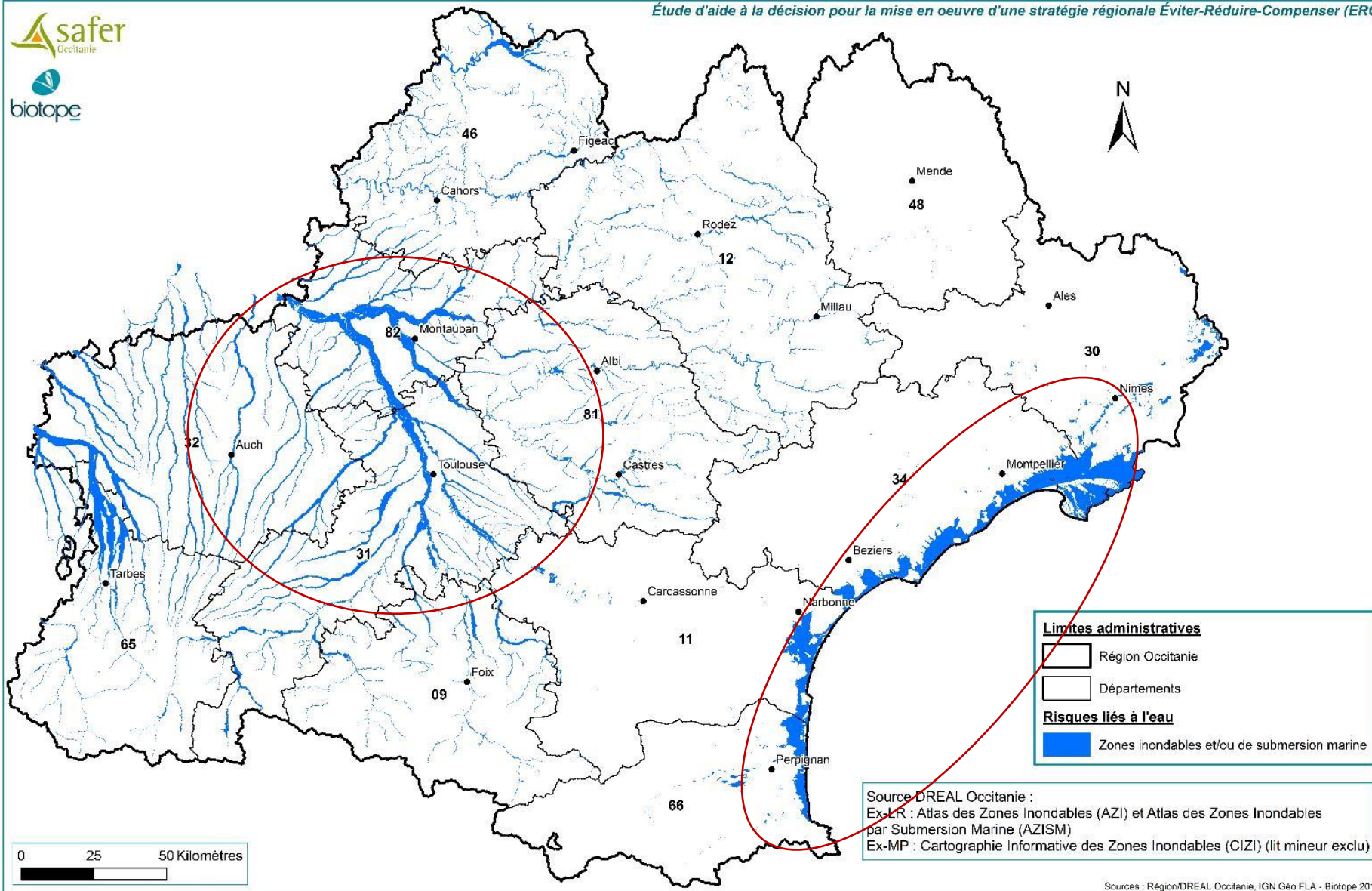
**= 60 % du territoire**

- Les costières de Nîmes
- Le littoral
- Toulouse
- Montauban
- Perpignan

- **Des territoires à faibles contraintes**

**= 10% territoire**

- Pyrénées
- Causses
- Gers
- Tarn
- Plaine du Gard
- Ouest de la plaine du Roussillon



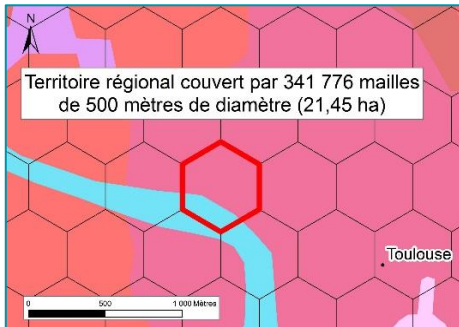
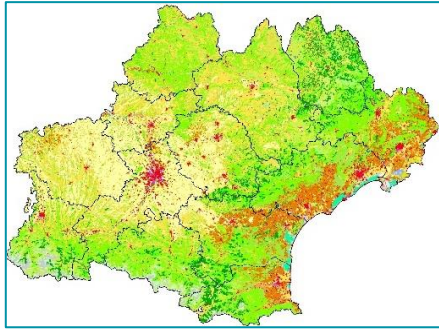
### Compilation des données:

- **Ex-LR** : Atlas des zones inondables et zones de submersion marine (AZI et AZISM)
- **Ex-MP** : Cartographie informative des zones inondables (CIZI)

### Secteurs soumis aux risques :

- Des pressions d'urbanisation moindre
- Des potentiels intéressants pour la compensation

## Analyse régionale



Pour chaque maille : évaluation territoriale ERC à partir d'indicateurs unitaires puis combinés

## Étape 1 : Cinq critères d'analyse du territoire

### Pressions liées à l'urbanisation

Évolution de la consommation de l'espace par l'urbanisation entre 2003 et 2015

### Enjeux liés à la biodiversité

Hiérarchisation des enjeux à partir de l'occupation du sol et des périmètres reconnus (SRCE, ZH, ZNIEFF).

### Accès au foncier agricole

Hiérarchisation des contraintes en fonction du contexte local : concurrence d'usages, tendances du marché et dynamisme de l'activité agricole

### Les aires protégées

Niveau de protection existant des milieux naturels qui influe sur l'accès au foncier et sur un niveau d'additionnalité.

### Les risques liés aux inondations ou aux submersions marines

Secteurs à risque liés : zones d'opportunités pour la compensation.

## Étape 2 : 3 indicateurs de synthèse

3 scénarios d'évolution des surfaces urbanisées en 2040

### Indicateur de sensibilité

- Localiser les zones de friction
- Estimer les besoins de compensation

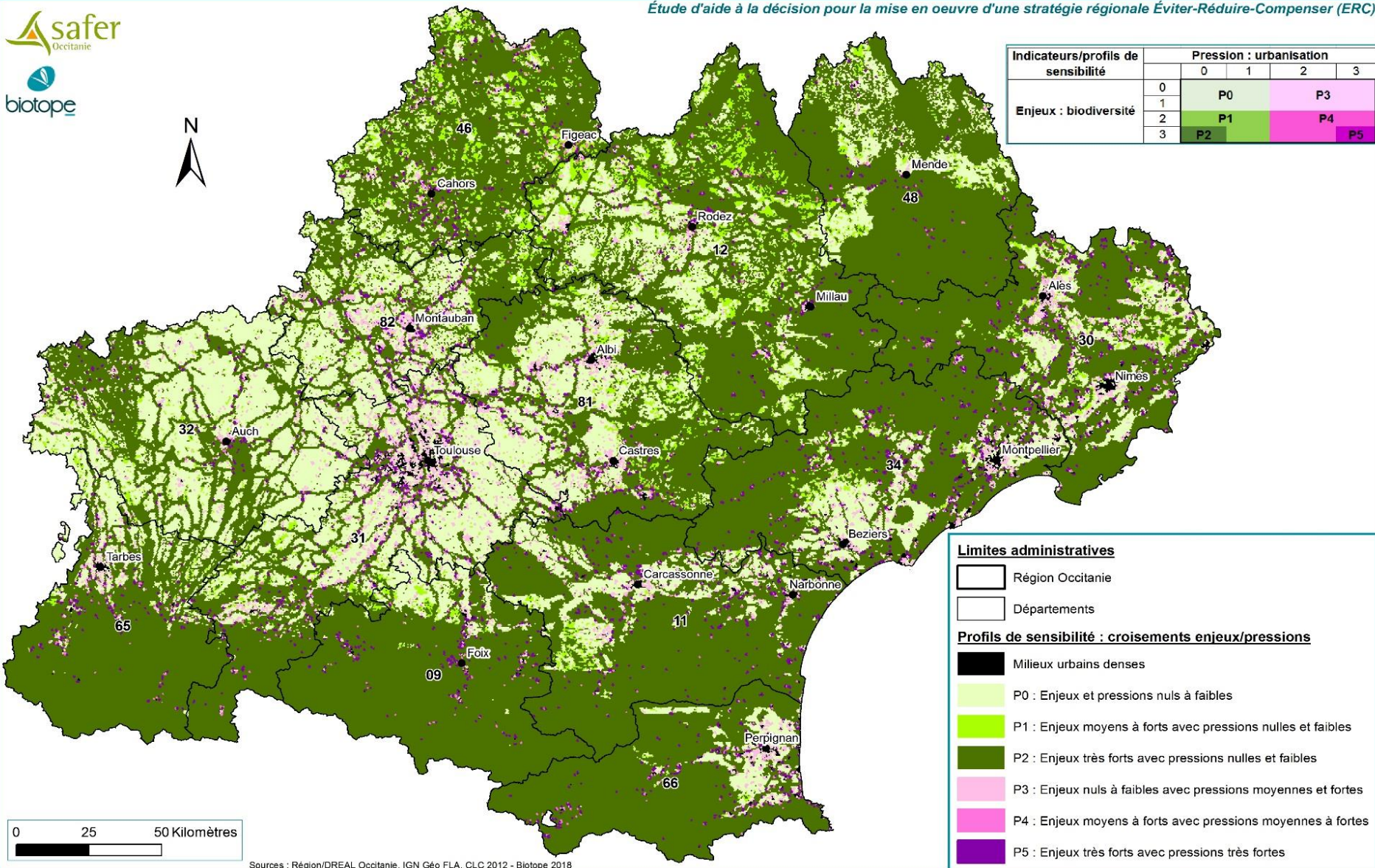
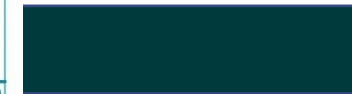
### Indicateur pour le choix d'implantation des projets

- Alerter les acteurs sur l'importance de la justification socio-économique des projets dans les secteurs à enjeux
- Identifier les secteurs géographiques les plus favorables à l'aménagement OU à des mesures de restauration

### Indicateur pour la mise en œuvre de la compensation

- localiser les secteurs où les conditions sont les plus favorables à la mise en œuvre de la compensation (en matière d'acceptabilité et additionnalité)





## Croisement des Enjeux/pressions = profils de sensibilité

- P3 à P5 : pressions d'urbanisation moyennes à fortes

► zones de frictions

► besoins compensatoires

- P0 à P2 : pressions d'urbanisation de nulles à faibles

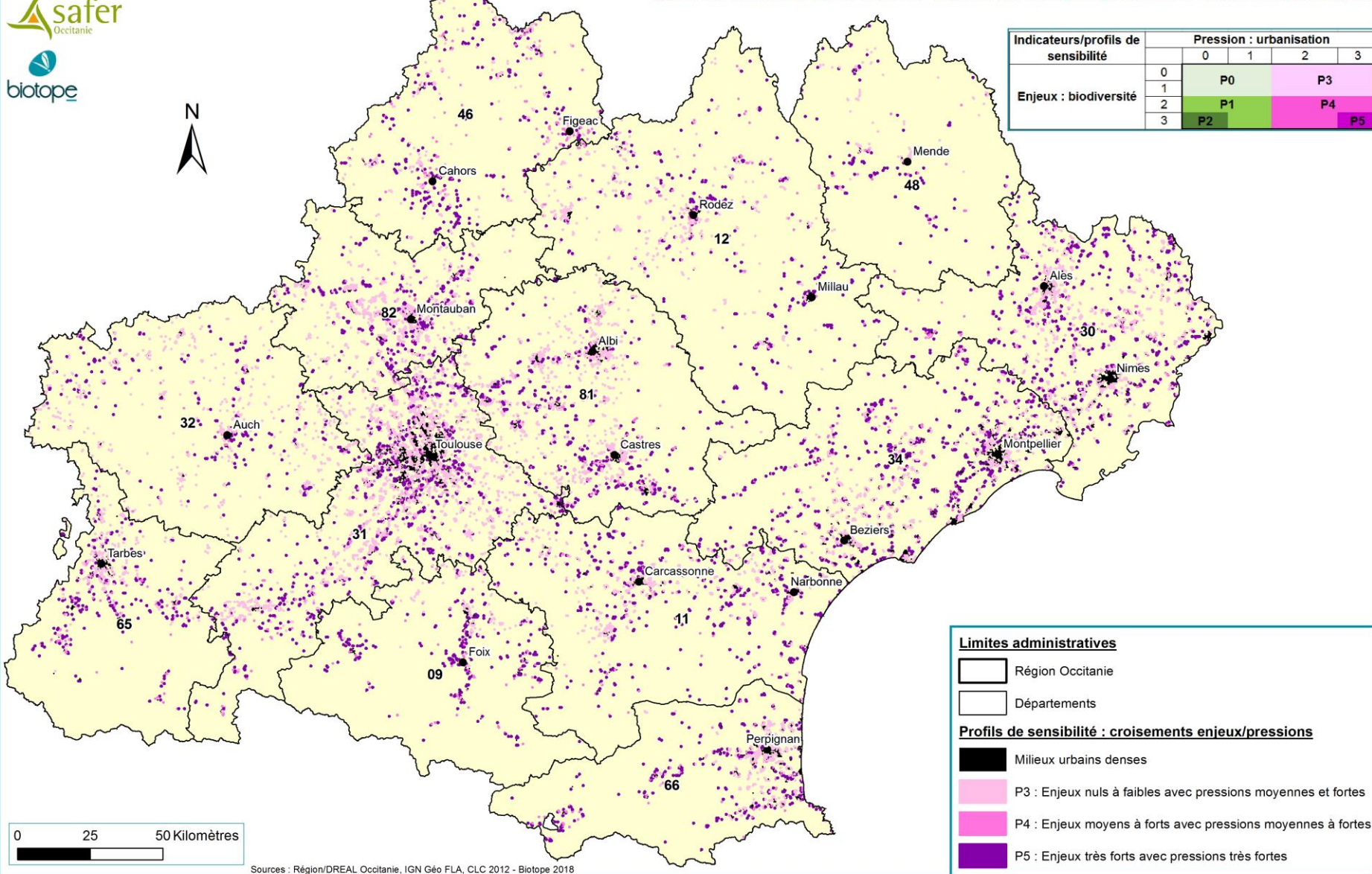
► conflits nuls à faibles

Sources : Région/DREAL Occitanie, IGN Géo FLA, CLC 2012 - Biotope 2018

# Profils de sensibilité : croisement des enjeux liés à la biodiversité et des pressions liées à l'urbanisation



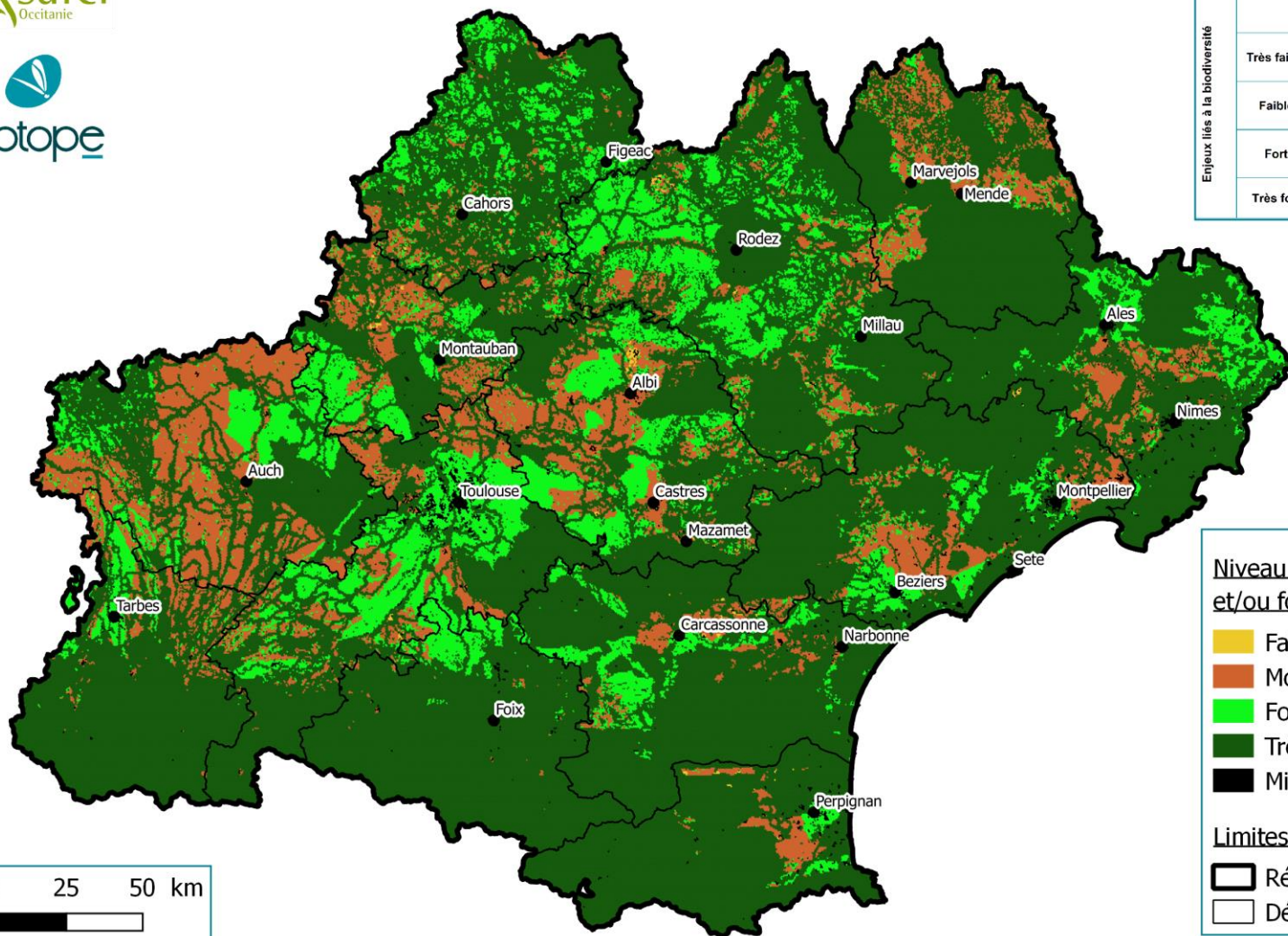
Étude d'aide à la décision pour la mise en oeuvre d'une stratégie régionale Éviter-Réduire-Compenser (ERC)



## Croisement des Enjeux/pressions = profils de sensibilité

- P3 à P5 : pressions d'urbanisation moyennes à fortes
  - zones de frictions
  - besoins compensatoires
- P0 à P2 : pressions d'urbanisation de nulles à faibles
  - conflits nuls à faibles

Étude d'aide à la décision pour la mise en oeuvre d'une stratégie régionale Éviter - Réduire - Compenser (ERC)



	Contraintes d'accès au foncier agricole			
	Faibles	Moyennes	Fortes	Très fortes
Très faibles	E1	E2	E3	E4
Faibles	E2	E2	E3	E4
Forts	E3	E3	E3	E4
Très forts	E4	E4	E4	E4

Niveau d'enjeu (biodiversité et/ou foncier agricole)

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort
- Milieu urbain dense

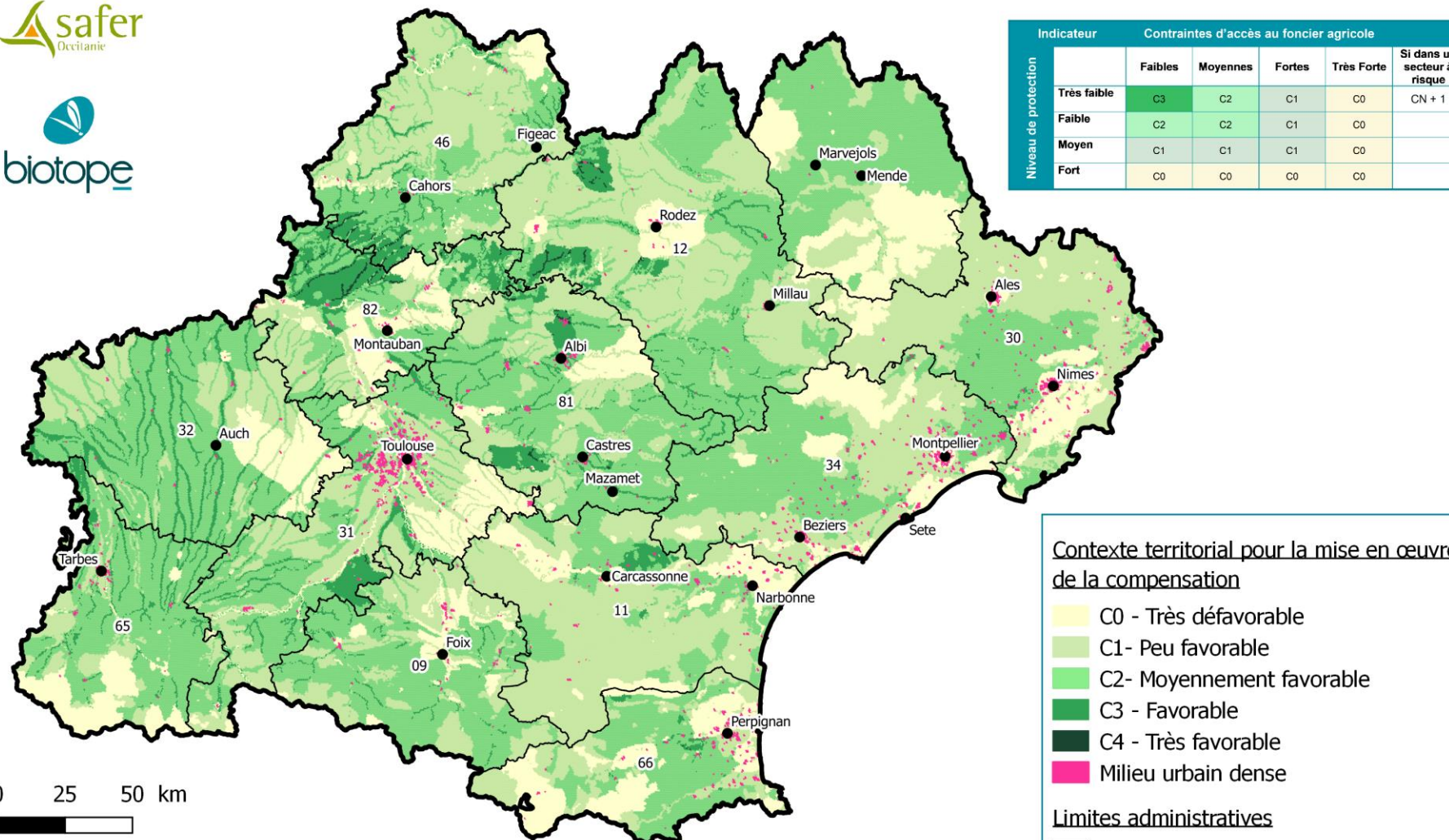
Limites administratives

- Région Occitanie
- Départements

© Région Occitanie - Tous droits réservés - Sources : Région/DREAL Occitanie -

- ## Clés de lecture:
- **Secteurs à très forts /forts enjeux**
  - pour lesquels la justification socio-économique des projets et l'absence d'alternatives devront être démontrés avec le plus grand soin
  - **Secteurs à moins forts enjeux,**
  - plus favorables « en théorie » aux aménagements mais aussi favorables à la reconquête de la biodiversité (mesures de restauration)

Étude d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale Éviter - Réduire - Compenser (ERC)



Indicateur	Contraintes d'accès au foncier agricole				Si dans un secteur à risque
	Faibles	Moyennes	Fortes	Très Forte	
Très faible	C3	C2	C1	C0	CN + 1
Faible	C2	C2	C1	C0	
Moyen	C1	C1	C1	C0	
Fort	C0	C0	C0	C0	

Contexte territorial pour la mise en œuvre de la compensation

- C0 - Très défavorable
- C1 - Peu favorable
- C2 - Moyennement favorable
- C3 - Favorable
- C4 - Très favorable
- Milieu urbain dense

Limites administratives

- Région Occitanie
- Départements

Clés de lecture:

- Des secteurs plutôt « favorables » à la mise en œuvre compensation (C4-C3)

= près 6 % du territoire

- Secteurs peu « favorables » à la mise en œuvre de la compensation (C0-C1)

= plus de 50 % du territoire

# Clés d'analyse pour la stratégie ERC

Indicateurs	Grands réservoirs de biodiversité	Littoral
Description des territoires	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Zones de montagnes et des hauts plateaux</b> Pyrénées, Cévennes Causses et Corbières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Littoral méditerranéen</b></li></ul>
Sensibilité	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Faible</b> (forts enjeux mais pressions très ponctuelles)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Forte</b> (forts enjeux et pressions fortes)</li></ul>
Choix d'implantation des projets	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Enjeux très forts (biodiversité)</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Enjeux très forts (biodiversité et foncier)</b></li></ul>
Mise en œuvre de la compensation	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Moyennement favorables</b> (pb d'additionalité, secteurs couverts par des aires protégée)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Très peu favorables</b></li></ul>

# Clés d'analyse pour la stratégie ERC

Indicateurs	Grands réservoirs de biodiversité	Littoral	Piémonts, vallées et arrière-pays
Description des territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Zones de montagnes et des hauts plateaux</b> Pyrénées, Cévennes Causses et Corbières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Littoral méditerranéen</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les piémonts</b></li> <li><b>Le bas des vallées des Pyrénées et Cévennes</b></li> <li><b>Inter-vallées</b></li> <li><b>Arrière-pays en zones de garrigues</b></li> </ul>
Sensibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Faible</b> (forts enjeux mais pressions très ponctuelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Forte</b> (forts enjeux et pressions fortes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Forte</b> (zones de frictions ponctuelles)</li> </ul>
Choix d'implantation des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Enjeux très forts (biodiversité)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Enjeux très forts (biodiversité et foncier)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Secteurs à enjeux forts</b></li> </ul>
Mise en œuvre de la compensation	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Moyennement favorables</b> (pb d'additionalité, secteurs couverts par des aires protégée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Très peu favorables</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Favorables</b></li> </ul>

# Clés d'analyse pour la stratégie ERC

Indicateurs	Grands réservoirs de biodiversité	Littoral	Piémonts, vallées et arrière-pays	Grandes plaines agricoles
Description des territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Zones de montagnes et des hauts plateaux</b> Pyrénées, Cévennes Causses et Corbières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Littoral méditerranéen</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les piémonts</b></li> <li><b>Le bas des vallées des Pyrénées et Cévennes</b></li> <li><b>Inter-vallées</b></li> <li><b>Arrière-pays en zones de garrigues</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Grandes plaines agricoles</b> Garonne, Lauraguais, Roussillon, Languedoc, Gard, Rodez</li> </ul>
Sensibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Faible</b> (forts enjeux mais pressions très ponctuelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Forte</b> (forts enjeux et pressions fortes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Forte</b> (zones de frictions ponctuelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Modérée</b> (développement des pôles urbains et périurbains sur une nature ordinaire)</li> </ul>
Choix d'implantation des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Enjeux très forts (biodiversité)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Enjeux très forts (biodiversité et foncier)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Secteurs à enjeux forts</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Secteurs à plus faibles enjeux</b></li> </ul>
Mise en œuvre de la compensation	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Moyennement favorables</b> (pb d'additionalité, secteurs couverts par des aires protégée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Très peu favorables</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Favorables</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Moyennement favorables (Concurrence)</b></li> </ul>

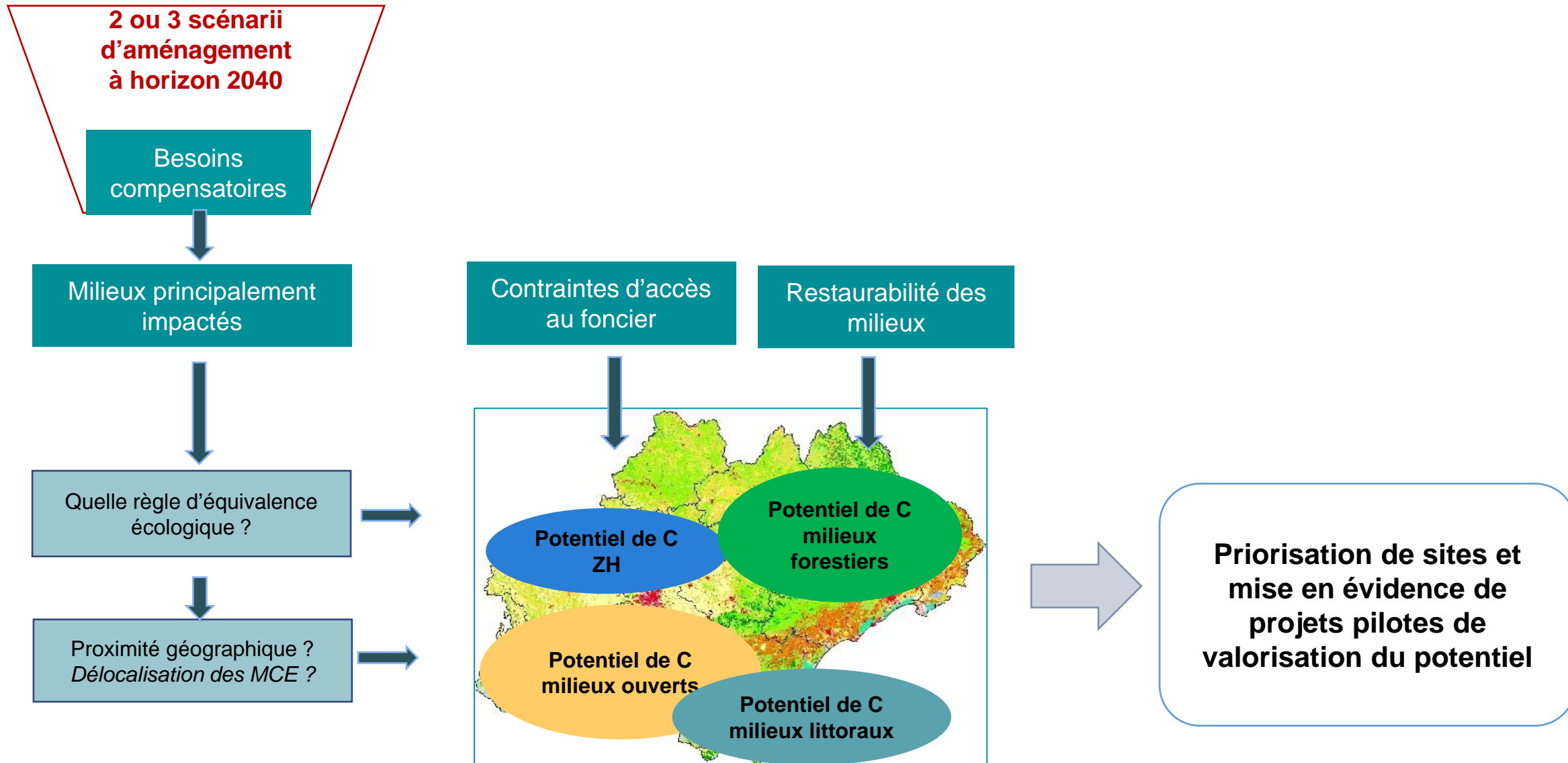
# Clés d'analyse pour la stratégie ERC

Indicateurs	Grands réservoirs de biodiversité	Littoral	Piémonts, vallées et arrière-pays	Grandes plaines agricoles	Grandes aires urbaines
Description des territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Zones de montagnes et des hauts plateaux</b> Pyrénées, Cévennes Causses et Corbières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Littoral méditerranéen</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les piémonts</b></li> <li><b>Le bas des vallées des Pyrénées et Cévennes</b></li> <li><b>Inter-vallées</b></li> <li><b>Arrière-pays en zones de garrigues</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Grandes plaines agricoles</b> Garonne, Lauraguais, Roussillon, Languedoc, Gard, Rodez</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toulouse, Perpignan, Nîmes, Montpellier</li> </ul>
Sensibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Faible</b> (forts enjeux mais pressions très ponctuelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Forte</b> (forts enjeux et pressions fortes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Forte</b> (zones de frictions ponctuelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Modérée</b> (développement des pôles urbains et périurbains sur une nature ordinaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Faible</b> (mais pressions importantes sur des enjeux ponctuels ,derniers secteurs de nature)</li> </ul>
Choix d'implantation des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Enjeux très forts (biodiversité)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Enjeux très forts (biodiversité et foncier)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Secteurs à enjeux forts</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Secteurs à plus faibles enjeux</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Secteurs à forts enjeux liés au foncier</b> (Forte concurrence entre aménagements)</li> </ul>
Mise en œuvre de la compensation	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Moyennement favorables</b> (pb d'additionalité, secteurs couverts par des aires protégée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Très peu favorables</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Favorables (contrastés)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Moyennement favorables (Concurrence)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Peu favorables</b></li> </ul>



## Vers les travaux de la phase 2

- **Echelle spatiale** : analyse des 6 zooms avec des données d'entrée plus précises. Collaboration avec les structures porteuses des SCOTS sur ces territoires, avec les agences d'urbanisme locales et l'université de Montpellier.
  - Nîmes
  - Montpellier (SCOT)
  - SCOT de la Plaine du Roussillon
  - SCOT de l'Agglomération Toulousaine
  - SCOT Pays de Figeac
  - SCOT Pays du Lauragais
  - PNR Pyrénées catalanes
- **Echelle temporelle** : projection sur 2040 à l'échelle régionale sur la base de 2 ou 3 scénarios, du plus vertueux au moins vertueux en terme de consommation d'espaces
- **Analyse qualitative des pratiques ERC et des besoins projetés en matière de compensation** : entretiens avec les acteurs économiques, associatifs et institutionnels du territoire régional (recueil de leur analyse, besoins projetés et positionnement vis-à-vis de la compensation)



## Objectifs pour l'atelier

- **Table 1 = Co-construire un plan d'actions « évitement et réduction des impacts »**  
→ Nourrir une feuille de route « régionale » de l'évitement (voire de la réduction), faire des recommandations à différentes échelles (régionale à locale, planification à projet)
- **Table 2 = Identifier et qualifier les besoins de compensation de demain**  
→ Réfléchir à l'estimation (quantitative/qualitative) des besoins de compensation et à leur anticipation par les acteurs.
- **Table 3 = Favoriser l'appropriation et la déclinaison des résultats à différentes échelles**  
→ Discuter des rendus cartographiques et de la production d'indicateurs pertinents pour faciliter la communication et l'appropriation des résultats par les acteurs

Merci de votre attention